



Checklist opérationnelle - Édition 2026

Passeport Numérique Produit (DPP)

Les 5 chantiers à ouvrir dès maintenant pour préparer votre entreprise au DPP (2026-2030) - cochez, priorisez, avancez.

DPP - ESPR

Retail et distribution

20 actions concrètes

Avant de cocher, deux rappels utiles

Le Passeport Numérique Produit (DPP) n'est pas un projet IT isolé : c'est une obligation réglementaire qui touche à la fois vos données, vos fournisseurs et votre organisation. Voici l'essentiel avant de démarrer.

Le DPP, en une phrase

Une carte d'identité électronique unique, attachée à chaque produit et consultable en un scan tout au long de sa vie - de la fabrication jusqu'au recyclage.

L'ESPR, en une phrase

Le règlement européen qui rend le DPP obligatoire : pierre angulaire de la stratégie européenne d'écoconception et d'économie circulaire.

Le calendrier qui doit rythmer vos priorités

●	●	●	●
19 juillet 2026	février 2027	2027 → 2030	au-delà
Le registre central européen du DPP doit être opérationnel.	Première obligation pleinement contraignante : les batteries.	Déploiement échelonné : textile, mobilier, matelas, pneumatiques, acier, aluminium.	Électronique, électroménager et produits de construction, à plus long terme.

Un DPP doit documenter, pour chaque produit

composition & origine des matériaux

impact environnemental

durée de vie estimée

disponibilité des pièces détachées

réparation, démontage, recyclage

1

Chantier 1 / 5

Cartographier la réglementation et vos données

- ☐ Identifier les familles de produits que vous vendez ou fabriquez concernées par l'ESPR (textile, mobilier, batteries, métaux...)

Les obligations n'entrent pas en vigueur à la même date pour tous les produits - inutile de tout traiter en même temps.

- ☐ Repérer, pour chaque famille de produits, l'échéance qui s'applique - février 2027 pour les batteries, jusqu'à 2030 pour les autres.

- ☐ Lister précisément les données exigées par le règlement pour chacun de vos produits : composition, impact carbone, durée de vie, réparabilité.

- ☐ Désigner un référent interne DPP : un point de contact unique entre juridique, produit et IT.

Sans référent identifié, le sujet se dilue entre plusieurs services et personne n'avance vraiment.

Le conseil R3

Ne partez pas sur toutes vos gammes en même temps : traitez d'abord les familles déjà réglementées (batteries), puis élargissez au rythme du calendrier européen.

2

Chantier 2 / 5

Auditer et fiabiliser la donnée produit



Cartographier où vit aujourd'hui l'information produit : PIM, ERP, fiches fournisseurs, tableurs isolés...

La majorité du travail de mise en conformité est un travail de données, bien avant d'être un sujet réglementaire.



Identifier les données manquantes ou peu fiables : origine des matériaux, empreinte carbone, filières de recyclage.



Définir un référentiel qualité commun : formats, unités, niveau de précision attendu selon les produits.



Prioriser l'audit sur les familles de produits déjà soumises à une échéance proche.

Un audit exhaustif prend des mois : commencez par ce qui sera exigé en premier.

Le conseil R3

La qualité de donnée est souvent le vrai goulot d'étranglement du DPP - plus que la technologie elle-même. Un audit sous-estimé coûte cher en corrections tardives.

3

Chantier 3 / 5

Choisir une architecture technique adaptée

☐ Étudier les options disponibles : solution DPP en SaaS, développement interne, ou brique ajoutée à votre PIM existant.

☐ Vérifier la compatibilité avec le registre central européen : identifiants uniques, interopérabilité des formats.

Le DPP n'est pas un site web isolé : il doit être interrogeable via un identifiant unique (QR code, RFID, NFC) relié au registre européen.

☐ Anticiper la montée en charge : multi-produits, multi-marchés, mises à jour du passeport dans le temps.

☐ Impliquer votre DSI dès la phase de choix de solution, pas seulement au moment du déploiement.

Le conseil R3

Choisissez une architecture qui parle nativement le langage du registre européen : cela vous évitera un chantier d'intégration coûteux au moment de la bascule.

4

Chantier 4 / 5

Former et mobiliser les équipes

- ☐ Sensibiliser le comité de direction aux impacts business du DPP - pas seulement à ses aspects réglementaires.
- ☐ Former les équipes produit, achats, marketing et IT aux nouvelles exigences de données.
- ☐ Nommer des ambassadeurs DPP dans chaque département concerné.
La réussite du DPP dépend moins de la technique que de la coordination entre services qui ne travaillaient pas ensemble jusqu'ici.
- ☐ Intégrer le DPP dans les objectifs et les rituels de suivi de projet déjà en place, plutôt que d'en faire un chantier parallèle isolé.

Le conseil R3

Un comité de pilotage transverse (produit, achats, IT, RSE) dès le lancement évite les allers-retours qui font perdre le plus de temps.

5

Chantier 5 / 5

Collaborer avec fournisseurs et partenaires

☐ Évaluer la capacité actuelle de vos fournisseurs à transmettre les données attendues par le règlement.

☐ Intégrer des clauses DPP dans vos futurs contrats et appels d'offres fournisseurs.

☐ Mettre en place un canal structuré de collecte de données : portail, format standard, fréquence de mise à jour.

Vos fournisseurs seront sollicités par tous leurs clients au même moment - les premiers à structurer la demande auront une longueur d'avance.

☐ Anticiper le cas des fournisseurs hors UE, souvent moins avancés sur le sujet et qui demanderont un accompagnement spécifique.

Le conseil R3

Commencez le dialogue fournisseurs dès maintenant, même sur les familles de produits dont l'échéance est lointaine : la donnée fiable prend du temps à remonter la chaîne.

Où en êtes-vous ?

Comptez le nombre de cases cochées sur les 20 actions des 5 chantiers, et situez votre niveau de préparation.

Votre niveau de préparation au DPP

0 à 6 cases

Vous démarrez

C'est le bon moment pour cartographier vos obligations et désigner un référent interne - avant que le calendrier ne se resserre.

7 à 13 cases

Vous êtes en mouvement

Les bases sont posées : concentrez-vous maintenant sur la fiabilisation de la donnée et le choix d'architecture technique.

14 à 20 cases

Vous avez une longueur d'avance

Capitalisez sur cette avance pour sécuriser vos fournisseurs et en faire un argument différenciant auprès de vos clients.

Allons plus loin ensemble

Le cœur d'un DPP, c'est la donnée d'impact environnemental de vos produits : composition, empreinte carbone, durée de vie, recyclabilité. C'est précisément l'expertise de R3 en écoconception et analyse du cycle de vie (ACV) - nous vous aidons à mesurer, fiabiliser et documenter ces données pour construire des passeports numériques solides et conformes.

Contactez nos experts